

LE BLÉ EN HERBE...

Après plusieurs mois de tractations souterraines, de luttes sournoises, «*Le blé en herbe*» est enfin passé, sur les antennes de la télévision. Mais à quelles conditions! Avec cinquante minutes de retard sur l'horaire habituel et accompagné de propos de Père Fouettard mis dans la bouche de la présentatrice par le benîoui-ouïsme ambiant. Si cela avait été possible on aurait envoyé un gendarme auprès de chaque récepteur pour faire appliquer l'interdit; interdit renouvelé au moins trois fois en deux heures. A la suite de cette ânerie la présentatrice a reçu la lettre suivante.

«*Madame,*

Ce soir j'ai fort peu apprécié votre présentation du «Blé en herbe»: ce «film remarquable de Claude Autant-Lara tiré du chef-d'œuvre de Colette», mais «qui ne saurait en aucun cas être regardé par les enfants et les adolescents».

Je dis bien «votre», car pour proférer de telles bêtises il faut au moins partager le point de vue des moralistes calotins et des pères-lapins de l'U.N.A.F. et vouloir participer à leur cabale. Cabale qui va bien dans le sens du renforcement de l'ordre moral qu'on nous prépare insidieusement et dont vos collègues journalistes à la T.V. ont à souffrir en ce moment parce qu'ils luttent contre, avec raison et avec courage.

Madame, tous les parents trouveront cette annonce odieuse qui essaient d'élever leurs enfants intelligemment, c'est-à-dire en faisant appel à leur raison et non au martinet ou à cette prétendue «morale», hélas, traditionnelle qui abrutit les populations et les conduit à accepter avec veulerie toutes les vindictes.

Peut-être n'étaient-ce pas vos sentiments que vous avez exprimés? Peut-être avez-vous prononcé ces phrases parce que c'était votre métier de le faire? Alors votre attitude est encore plus lâche. Gagner ainsi son pain, c'est pire que de faire le trottoir.

Dans l'un ou l'autre cas vous ne méritez qu'on vous salue.

P. S.: Ci joint un double pour le cas où vous jugeriez bon de porter cette lettre à la connaissance de vos supérieurs.

Aucune réponse n'est parvenue à ce jour, ni de l'intéressée, ni du syndicat des journalistes de la T.V. française auquel un double avait été envoyé a titre d'information.

Décidément, pour se battre contre la mise en condition, nous sommes vraiment peu. C'est une raison supplémentaire pour mettre tout en œuvre, pour faire sauter l'éteignoir.

Marc PRÉVÔTEL.
